

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 110 (1984)  
**Heft:** 26: Architecture contemporaine en Valais

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Ingénieurs et architectes suisses

Bulletin technique  
de la Suisse romande

Paraît tous les 15 jours

110<sup>e</sup> année N° 26/84 20 décembre 1984

Société des éditions  
des associations techniques  
universitaires (SEATU)

Organe officiel

de la Société suisse des  
ingénieurs et des architectes (SIA),

de l'Association amicale  
des anciens élèves de l'EPFL  
(Ecole polytechnique fédérale  
de Lausanne),

des Groupes romands des  
anciens élèves de l'EPFZ (Ecole  
polytechnique fédérale de  
Zurich)

et de l'Association suisse des  
ingénieurs-conseils (ASIC)

## Rédaction

Rédaction de «Ingénieurs et  
architectes suisses», tirés à part,  
renseignements: av. de Cour 27,  
CH-1007 Lausanne, tél. (021)  
47 20 98 (mardi et jeudi, 14 h. à  
16 h. 30)

Jean-Pierre Weibel,  
ing. EPFZ-SIA,  
rédacteur en chef

Walter Peter, ing. EPFL-SIA,  
rédacteur

François Neyroud, arch. SIA,  
collaborateur permanent

**Impression:**

Imprimerie Bron SA  
1001 Lausanne

**Photolitho:**

Polygravia, Borde 28 bis  
1018 Lausanne

Les manuscrits seront rendus  
selon accord avec la rédaction

Toute reproduction du texte et  
des illustrations n'est autorisée  
qu'avec l'accord de la rédaction  
et l'indication de la source

## Abonnements

Un an, Suisse Fr. 106.—  
Un an, étranger Fr. 114.—

Prix du numéro, Suisse Fr. 6.50  
Prix du numéro, étranger Fr. 7.50

Abonnement à prix réduit pour  
étudiants et membres A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>PL,  
GEP, ASIC, FAS et UTS.

**Membres SIA:** toutes communi-  
cations concernant les abon-  
nements sont à adresser exclusi-  
vement au Secrétariat général de la  
SIA, case postale, 8039 Zurich,  
tél. (01) 201 15 70.

CCP: Ingénieurs et architectes  
suisses (Bulletin technique de la  
Suisse romande),  
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications  
concernant abonnement, vente au  
numéro, changement d'adresse,  
expédition, etc. à:  
Imprimerie Bron SA,  
case postale 508,  
1001 Lausanne, tél. (021) 329944

## Régie des annonces

IWA

IWA SA de publicité  
internationale  
23, rue du Pré-du-Marché  
1004 Lausanne  
Tél. (021) 37 72 72 / 73 / 74

Siège central:  
Mühlebachstr. 43, 8032 Zurich  
Tél. (01) 251 24 50

## Schweizer Ingenieur und Architekt

Schweizerische Bauzeitung

Adresse: Postfach,  
CH-8021 Zürich  
Tel. (01) 201 55 36

Numéro 49/84

Einführung. Von *B. Boffo*,  
Oberbauleitung NW,  
Stansstad 981  
Projektbeschrieb.  
Von *K. Haldemann*,  
Locarno 982  
Besonderheiten der  
Bauausführung.  
Von *U. Schuler*, Zürich 984  
Spezielle Sicherungs-  
massnahmen beim Bau.  
Von *B. Gugger*, Locarno 988

Numéro 50/84

Kleinwasserkraftwerke  
zur Elektrifizierung  
in Entwicklungsländern.  
Von *Jost Baumgartner*,  
Schwerzenbach 1007  
Möglichkeiten  
einer Frauenarchitektur.  
Von *Beate Schnitter*,  
Zürich 1011  
Zürcher S-Bahn, Abschnitt  
Glattal, Viadukte Neugut  
und Weidenholz. Von  
*Dialma Jakob Bänziger*,  
Zürich 1016

## Sommaire

Tableau des concours	B 113
A nos lecteurs	B 114
Carnet des concours	B 114
Industrie et technique	B 114, 467, B 115
Congrès	B 114
Expositions	B 114
Vie de la SIA	B 114

### Architecture contemporaine en Valais

L'Etat et l'architecture,  
par *Bernard Bornet* 429

Architectures contempo-  
raines en Valais: 1960-1980,  
par *Marie Claude Morand* 430

### Vie de la SIA

Les règlements SIA,  
le guide et le modèle  
de contrat établis par  
les instances publiques 461  
Journées SIA à Berne 463

Principes et conception de  
la nouvelle norme SIA 162  
«Constructions en béton»,  
par *Jean-Claude Jaccoud* 464

### Editorial

Du général au particulier,  
par *Jean-Pierre Weibel* 466

Bibliographie 468

EPFL B 115

A<sup>3</sup>E<sup>2</sup>PL B 115

Actualité B 115

Documentation générale B 115

**Attention :**  
changement d'adresse  
de la rédaction !

Dès le 15 janvier 1985 :

Ingénieurs  
et architectes suisses

Rédaction :

En Bassenges  
1024 Ecublens  
Tél. (021) 47 20 98

### Dans le prochain numéro :

Le 60<sup>e</sup> anniversaire du professeur  
Pierre Dubas.

## Couverture



### Tuiles en terre cuite — une partie de la nature

La tuile saine en terre cuite pro-  
vient d'une matière première natu-  
relle, elle est façonnée en argile  
et en terre limoneuse et passe «à  
travers le feu» à une température  
de mille degrés, elle vieillit «en  
tout honneur» et conserve ses  
bonnes caractéristiques durant  
une longue vie.

La tuile respire à travers ses pores  
capillaires et protège quand même  
remarquablement contre les  
intempéries. Ce matériau de  
construction, qui a fait ses preu-  
ves depuis fort longtemps, donne,  
grâce à ses nombreuses formes  
et couleurs, une grande  
liberté d'action créative pour la  
projection et la construction du  
toit.

Industrie Suisse de la Terre Cuite  
Case postale 217, 8035 Zurich



## DISINQUINAMENTO ANTINQUINAMENTO '85

8<sup>e</sup> Exposition  
Internationale des  
techniques, installations  
et équipements pour  
l'épuration des eaux  
et de l'air, la  
décontamination des sols,  
l'évacuation des déchets  
et la lutte contre les  
bruits.

5<sup>e</sup> Exposition  
des techniques,  
installations  
et équipements pour  
la récupération  
et le recyclage  
des déchets.

promue par  
A.N.I.M.A. - Association Nationale de l'Industrie  
Mécanique Diverse

avec la collaboration de  
ETAS KOMPASS S.p.A.

organisée par  
ENTE AUTONOMO FIERA MILANO

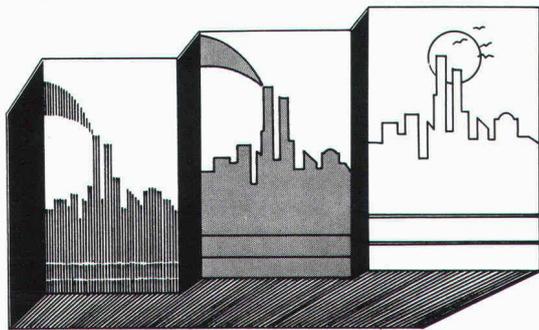
secrétariat et renseignements  
ETAS PROM s.r.l.

via Nuova Rivoltana, 95 - 20090 Limbo (Milan) Italie  
tel. (02) 9277409 - télex 331342 ETASKO I DISIN

Entrée Porta Carlo Magno - Pav. 3 et 7  
Horaire 9.00 - 18.00 (samedi 9.00 - 17.00)  
Entrée gratuite réservée aux opérateurs du secteur.

## TECHNOLOGIES POUR UNE MEILLEURE QUALITE DE VIE

Disinquinamento/Antinquinamento '85  
point de rencontre international pour  
constructeurs d'installations écologiques,  
chercheurs, usagers privés et publics.



5 - 9 Mars 1985

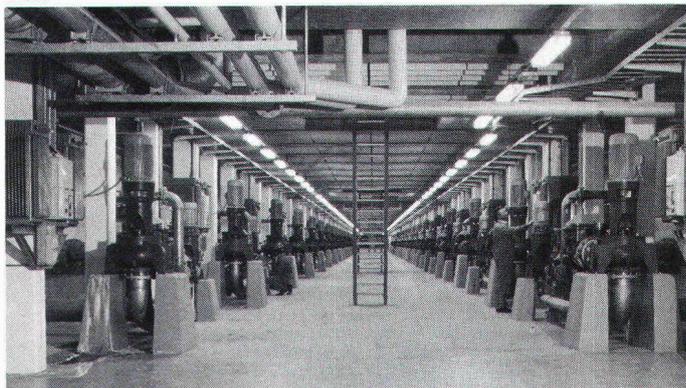
Foire de Milan

B1726

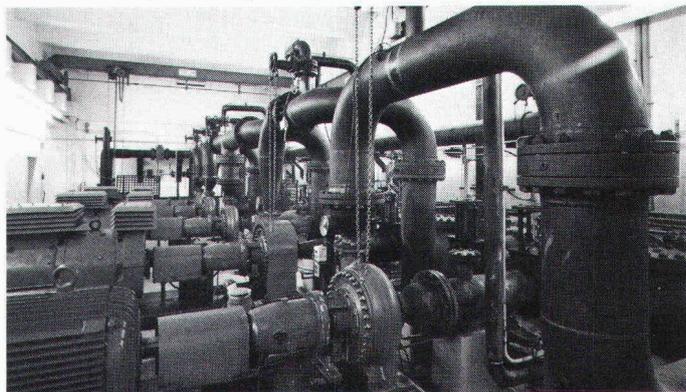
Assertion:  
**Les pompes tourbillon  
TURO sont meilleures  
et plus efficaces.**

Preuve:  
**Des références  
du monde entier.**

B1589



Installation d'épuration Lynetten, Copenhague, 115 pompes TURO.



Station de pompage de Dinslaken RFA, pompes TURO refoulant des boues dans un pipeline de 18 km.



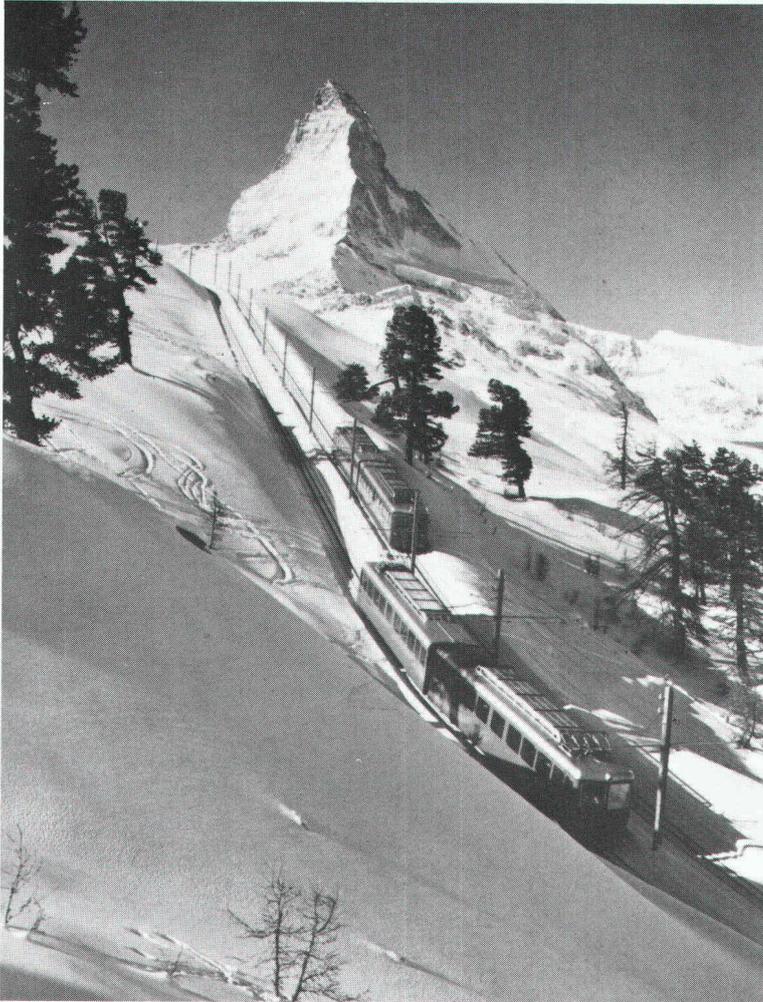
Norway - le plus grand paquebot du monde. 13 stations de pompage d'eau résiduaire TURO.

Si vous êtes intéressé au prospectus de pompes tourbillon TURO  
qui contient également des références,  
téléphonez ou télécrivez-nous.

# EGGER

établit une nouvelle dimension!

Emile EGGER & Cie SA, Fabrique de pompes et de machines  
CH-2088 Cressier/NE, Téléphone 038/48 11 22, Téléc 952851



## BVZ

Venez sans soucis de transport à Zermatt. Parking gratuit à Viège.

300 places pour usagers du chemin de fer **Brigue-Viège-Zermatt** qui assure toute l'année la liaison avec Zermatt, la célèbre station sans voitures.

## GGB

Le **chemin de fer du Gornergrat** atteint en 40 minutes le Gornergrat, un vrai paradis du ski, aux nombreuses et intéressantes possibilités de descente.

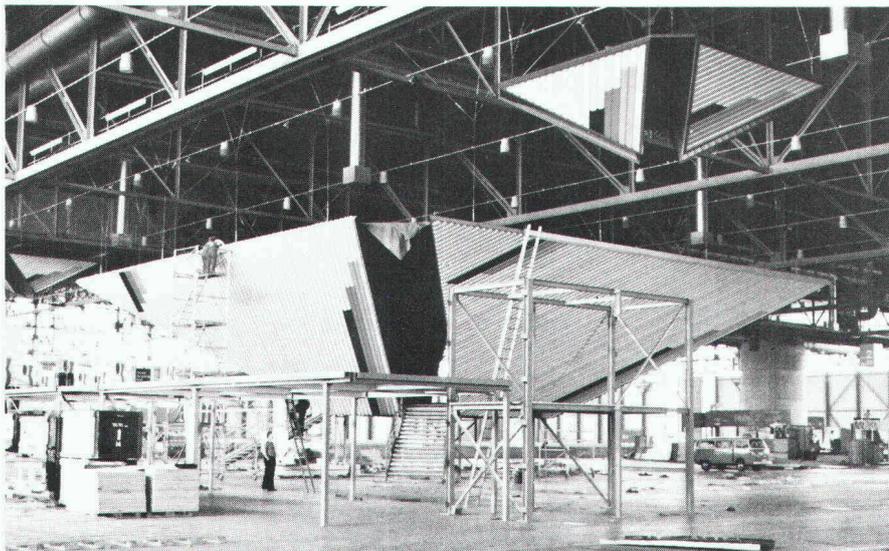
Le téléphérique **Gornergrat-Hohtälli-Stockhorn** en est le complément; en 14 minutes, il atteint une hauteur de 3407 m.

Prospectus et renseignements par le Service de publicité des chemins de fer Brigue-Viège-Zermatt et du Gornergrat, 3900 Brigue.

B1748

# Souplesse de l'imagination, Solidité de construction

B1488



Vue d'ensemble du STAND D'EXPOSITION DE LA REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE A TELECOM'83, Genève qui aura nécessité une ossature métallique de 30 tonnes et près de 1500 m<sup>2</sup> de tôles de façades - Montage en 9 jours

Par de nombreuses et spectaculaires réalisations en Suisse et à l'étranger, **zwahlen & mayr sa** a su imposer à sa clientèle le portrait d'une entreprise de constructions métalliques dynamique, à la pointe du progrès technique.

**zwahlen & mayr sa** propose des solutions originales et économiques dans tous les domaines de ses programmes d'activités. L'entreprise dispose à Aigle d'installations modernes de production largement automatisées. Elle est ainsi toujours à même de livrer dans des délais courts des fournitures importantes et de haute qualité.

**zwahlen & mayr sa** est en mesure de procéder aux montages les plus délicats dans n'importe quelle partie du monde.

### Programme d'activité

- ponts-routes et ponts-rails, ponts démontables
- bâtiments industriels, administratifs, centres commerciaux, écoles, installations sportives, hangars d'avions
- entrepôts de stockage, parkings
- mâts et pylônes
- échafaudages
- avant-becs, chariots de coffrages
- systèmes standardisés de construction
- paravalanches
- construction de machines
- études, conseils, expertises



**zwahlen & mayr sa**

Société d'études et de constructions métalliques

**1860 Aigle CH**

Tél. 025/26 19 91

Télex 456 109

## Prix international d'architecture

# CEMBUREAU 1985

### Bâtiments industriels de petites dimensions

Le CEMBUREAU, Association européenne du ciment, à Paris, ouvre pour la quatrième fois un concours en vue de l'attribution de son prix d'architecture.

Les concours précédents ont concerné :

en 1975 des édifices situés dans un cadre historique ;

en 1978 des bâtiments de loisirs ;

en 1981 des maisons individuelles et des petits immeubles d'habitation.

Le prix de 1985 concerne des bâtiments industriels de petites dimensions, dont la surface au sol n'excède pas 10 000 m<sup>2</sup>.

Peuvent être présentés au concours : les ouvrages tels que fabriques, ateliers, entrepôts, et salles d'exposition, réalisés en Suisse et achevés après le 1<sup>er</sup> janvier 1980.

Les ouvrages primés recevront une œuvre d'art plastique pouvant être intégrée au bâtiment. Des diplômes seront remis, en leur qualité de lauréats, à l'architecte, au maître de l'ouvrage, à l'ingénieur civil, à l'entrepreneur de béton armé, et le cas échéant à l'entreprise de préfabrication.

Les concurrents adresseront à la Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse, Talstrasse 83, 8001 Zurich, jusqu'au 23 février 1985 au plus tard (la date de l'oblitération postale faisant foi), les documents suivants :

**Photos :** Six photos en couleur, format 18 × 24 cm :  
Vue d'ensemble, vue intérieure, façades et toiture, détails, et insertion dans l'environnement.

**Diapositives :** Trois diapositives couleur (24 × 36 mm) :  
Vue d'ensemble, vue intérieure, détails de construction.

**Plans :** Format A4 (210 × 297 mm), exprimant les caractéristiques principales des bâtiments ainsi que leur situation.

**Notice** sur la construction : Désignation et situation de l'ouvrage, maître de l'ouvrage ou propriétaire, architecte, ingénieur civil, entrepreneur de béton armé, le cas échéant entreprise de préfabrication ; date d'achèvement de la construction.

**Description** (au maximum quatre pages format A4) contenant toutes les indications nécessaires concernant la construction, les matériaux utilisés et les critères de choix de ces matériaux.

La Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse (VSZKGF), avec la collaboration du jury du Prix suisse « Architecture Béton 85 », retiendra au maximum huit dossiers d'ouvrages et les adressera au jury international à Paris. La décision du jury est définitive et sans appel. Toute voie judiciaire est exclue.

Par sa participation, le concurrent confirme qu'il est l'auteur de la réalisation faisant l'objet du dossier qu'il présente. Il déclare être d'accord que l'ouvrage soit publié par la VSZKGF et le CEMBUREAU, moyennant la mention de son auteur. Il aura obtenu auparavant l'approbation des tiers intéressés afin de dégager la VSZKGF et le CEMBUREAU de toute revendication.

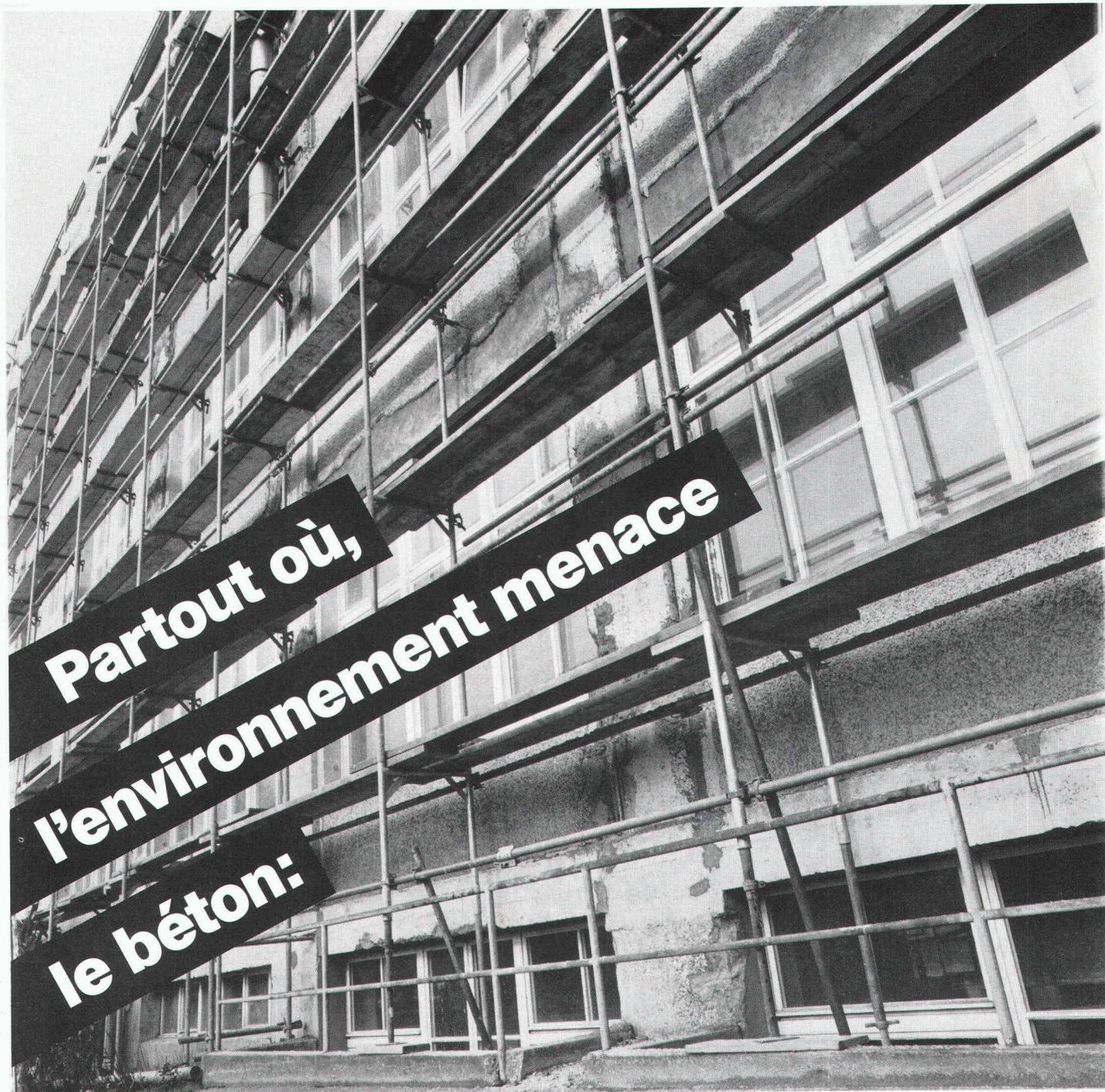
Zurich, décembre 1984.



## PRIX ARCHITECTURE BÉTON 85

1. La Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse (VSZKGF) annonce son troisième « Prix Architecture Béton ».
2. Le prix sera attribué pour une réalisation exemplaire, où le béton joue un rôle prépondérant dans l'expression architecturale.  
Les ouvrages de génie civil sont exclus.
3. Peuvent être soumis des objets construits en Suisse et achevés après le 1<sup>er</sup> janvier 1978.  
Sont exclus les objets, qui ont déjà participé au « Prix Architecture Béton 81 ».
4. Le prix consiste en un montant de Fr. 25 000.—. Le jury a la latitude de diviser le prix.
5. Le prix sera remis à l'occasion de l'assemblée générale du VSZKGF en juin 1985.  
Les ouvrages remarquables seront exposés publiquement et pourront être utilisés par le VSZKGF à des fins publicitaires avec mention de l'auteur.
6. Les concurrents peuvent participer à titre individuel ou en groupe. Ils peuvent présenter un ou plusieurs objets.
7. Les documents suivants devront être envoyés au plus tard le 30 mars 1985 (date du timbre postal) au Service de recherches et conseils techniques de l'industrie suisse du ciment (adresse postale: TFB, 5103 Wildegg).
  - 7.1 Plans, coupes, façades, détails, plan de situation, photos, nécessaires à la compréhension de chaque projet, seront montés sur des cartons de 90 cm de largeur et 60 cm de hauteur, remis en cartable. (Au maximum quatre cartons sur une seule face.)
  - 7.2 Indications succinctes sur l'ouvrage sur une page A4 comprenant:
    - Commentaire sur l'usage du béton dans le cas du projet
    - Désignation et situation de l'ouvrage
    - Date d'achèvement
    - Maître de l'ouvrage/propriétaire
    - Architecte/architectes associés
    - Ingénieur civil
    - Spécialistes d'autres disciplines
    - Entreprises responsables des travaux en béton
8. Déclaration de l'auteur  
Par sa participation le candidat confirme être l'auteur de la réalisation présentée au concours. Il déclare être d'accord que le VSZKGF publie sa réalisation en indiquant le nom d'auteur. Il aura obtenu auparavant l'approbation des tiers intéressés afin de dégager le VSZKGF de toutes revendications.
9. Jugement  
Le jury se compose de:  
Brosi Richard, arch. dipl. FAS/SIA, Coire;  
Darbellay Jean-Paul, arch. dipl. FAS/SIA, Martigny;  
Galfetti Aurelio, arch. dipl. FAS/SIA, Bellinzona;  
Paillard Claude, arch. dipl. FAS/SIA, Zurich;  
Steib Wilfrid, arch. dipl. FAS/SIA, Bâle;  
Weiss Nicolas R., ing. civil dipl. SIA, VSZKGF, Zurich.  
La décision du jury est définitive et sans appel. Le jury peut décider de ne pas attribuer de prix.  
Toute voie judiciaire est exclue.

Zurich, décembre 1984.



**Partout où,  
l'environnement menace  
le béton:**

## L'assainissement et la protection du béton système Sika.

Par exemple: Sikagard 660 glacis-béton comme protection pour les constructions neuves (freine la carbonatation, diminue les effets dus au gel et au sel).

Ou l'assainissement du béton avec un système éprouvé de mortier et de masse à spatuler Sika.

Les spécialistes de Sika sont connus pour leurs solutions techniques étudiées, dans les domaines, de la protection et la réparation d'ouvrages, les applications de résines, les

installations de stockage, l'étanchéité d'ouvrages, ainsi que les travaux en galeries et en tunnels.

Le succès désiré, est assuré par des conseils techniques sérieux, une exécution consciencieuse et des produits éprouvés.

**SikaTravaux**   
l'expérience des spécialistes

B1662

SikaTravaux, Lausanne  
11, bd de Grancy, Tél. 021/26 54 21

Steg-Gampel, Kantonsstr.  
Tél. 028/42 29 51

Cadenazzo, Via Cantonale  
Tél. 092/62 18 23

Lucerne, Tribtschenstr. 9  
Tél. 041/44 88 18

St-Gall, Dufourstr. 28  
Tél. 071/25 44 33

Genève, Rue du Clos 17  
Tél. 022/35 35 27

Berne 11, Case postale 7  
Tél. 031/42 30 31

Coire, Kasernenstr. 86  
Tél. 081/22 69 62

Muttenz, Bizenenstr. 55  
Tél. 061/61 44 11

Zurich, Geerenweg 9  
Tél. 01/62 40 40